

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE



ÉDITO

L'année 2019 a renforcé le déploiement du projet d'orientation triennal du CAUE.

Un état d'esprit porté vers l'ouverture, tel est l'un des objectifs définis dans cette feuille de route.

Derrière les termes généraux et les phrases volontaristes, quelle est la réalité ?

Plusieurs éléments, concrets, me font penser que nous sommes sur la bonne voie.

L'ouverture, ce sont des prises d'initiative : le CAUE est à l'origine de plusieurs actions du Contrat de Transition Écologique piloté par le Département, afin de sensibiliser élus et habitants au respect du cadre de vie.

L'ouverture, c'est être présent au début des projets : Le CAUE accompagne la totalité des intercommunalités qui s'engagent aujourd'hui dans l'élaboration de Plans Locaux d'Urbanisme.

L'ouverture, c'est expérimenter : Le CAUE innove en accueillant des résidences de professionnels et de chercheurs sur quatre villages pour aborder le sujet de la revitalisation des centres-bourgs, en partenariat avec un réseau national d'écoles d'architecture.

L'ouverture, c'est la pluridisciplinarité : Le CAUE œuvre pour que des étudiants aux profils et aux origines différents se mobilisent sur nos villages de caractère et croisent leur regard sur des temps longs.

L'ouverture, c'est être à l'écoute des sollicitations du territoire : Le CAUE aide les particuliers, par des permanences de proximité, pour transformer leurs idées en projets de construction.

L'ouverture, ce sont des partenariats actifs : Le CAUE propose aux collèges ardéchois une offre de service adaptée aux attentes des enseignants en liens étroits avec les acteurs incontournables :

l'Éducation Nationale, le Département, la Direction des Affaires Culturelles, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, les intercommunalités...

L'ouverture, c'est (aller) voir ailleurs : Le CAUE organise un voyage d'étude à Nantes ouvert aux membres du réseau « embellissement-cadre de vie » afin de découvrir des réalisations paysagères et des œuvres d'art contemporain.

L'ouverture, c'est le rayonnement territorial : Le CAUE agrandit, cette année encore, son spectre d'intervention géographique, même s'il doit être plus présent encore à quelques endroits.

L'ouverture, c'est le travail en réseau supra-départemental : Le CAUE est moteur dans l'organisation du palmarès régional de l'Architecture et de l'Aménagement « Valeurs d'exemples » initié par l'union régionale Auvergne-Rhône-Alpes. En Ardèche, trois projets ont été primés.

L'ouverture, c'est la diversité des publics : L'équipe du CAUE se mobilise fortement auprès des collectivités, mais pas que. De façon significative et équilibrée, elle passe aussi du temps auprès des jeunes, des particuliers et des professionnels.

Si les rapports d'activité ne sont pas faits pour rendre des comptes, il est toujours positif de constater, à travers des exemples précis, que les « choses avancent » dans la direction prévue.

Bien sûr, je sais que des marges de progrès existent.

Bien entendu, je veillerai, le moment venu, à partager avec vous tous une évaluation de notre projet d'orientation 2018-2020.

Un grand merci à l'équipe du CAUE et à toutes les personnes impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans les initiatives présentées à travers les pages suivantes.

Dominique PALIX

*Présidente du CAUE de l'Ardèche
Conseillère départementale*

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CAUE

3-5

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

6-9

FAIRE AVEC LES PROFESSIONNELS

10-11

MOBILISER LES JEUNES

12

SENSIBILISER LES AUTRES PUBLICS

13

2019 RETOUR EN IMAGES

14-15

LES ACTEURS DU CAUE

Membres de l'État

Albert GRENIER, directeur de la D.D.T et un représentant de la D.D.T.
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France
Patrice GROS, directeur académique des services de l'Éducation nationale

Membres des collectivités locales

Dominique PALIX, présidente, conseillère départementale
Sylvie DUBOIS, vice-présidente, conseillère départementale
Christine FOUR, conseillère départementale
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale
Christine MALFOY, conseillère départementale
Brigitte ROYER, conseillère départementale

Représentants des professions concernées

Ghislaine GIRAUD, représentant le conseil régional de l'ordre des architectes
David GRIMAUD, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche / suppléant : Guy PELAPRAT
Florine LACROIX, représentant l'association régionale du paysage
Lionnel ROBERT, représentant le syndicat des géomètres-experts Drôme-Ardèche / suppléant : Sylvain NYSIAK

Personnes qualifiées

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Franck CALTABIANO, adjoint au maire de Privas
Francis DOUILLET, vice-président de SOLiHA Ardèche
Hervé OZIL, maire de Lagorce
Robert ROUX, particulier
Barbara TOUZOT, plasticienne

Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Anaïs PIOLET (Wesley BAUDEZ lui a succédé en novembre 2019)

Personnes invitées avec voix consultative

Luc BOUSQUET, directeur délégué à la recherche au CEREMA
Jean-Luc FLAUGÈRE, président de la chambre d'agriculture
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat
Jean-Paul POULET, président de la chambre de commerce et d'industrie
Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche

Les membres adhérents

79 COMMUNES
4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
6 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

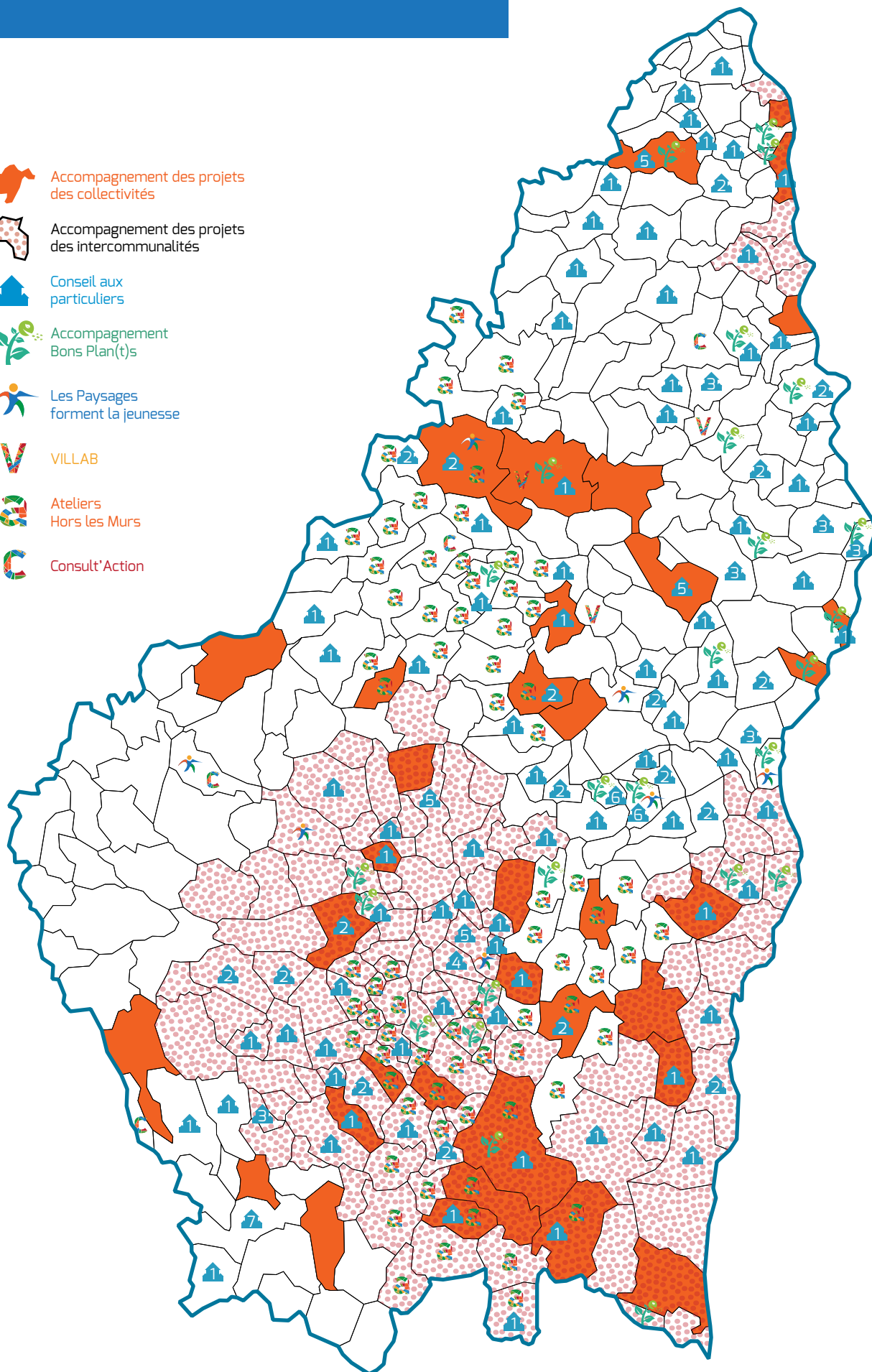
L'équipe technique

Fabrice DI RUSSO - Directeur
Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil
Wesley BAUDEZ - Infographiste
Hélène DUCLOUX - Conseillère - Paysagiste
Sabine GUIDUBALDI - Conseillère - Architecte
Vincent LHERM - Conseiller - Architecte
Guyline MAGNIEZ - Conseillère environnement
Corinne MARZIN - Comptable
Fabienne MÉLINE - Conseillère - Paysagiste
Séverine MONDINO - Documentaliste - Chargée de communication
Hélène PAGE - Conseillère - Urbaniste
Anaïs PIOLET - Conseillère - Urbaniste
Amaël RAPHAËAU - Conseiller - Architecte
Myriam VAUTHIER - Conseillère - Architecte - Urbaniste
Patrick YIU - Conseiller - Architecte

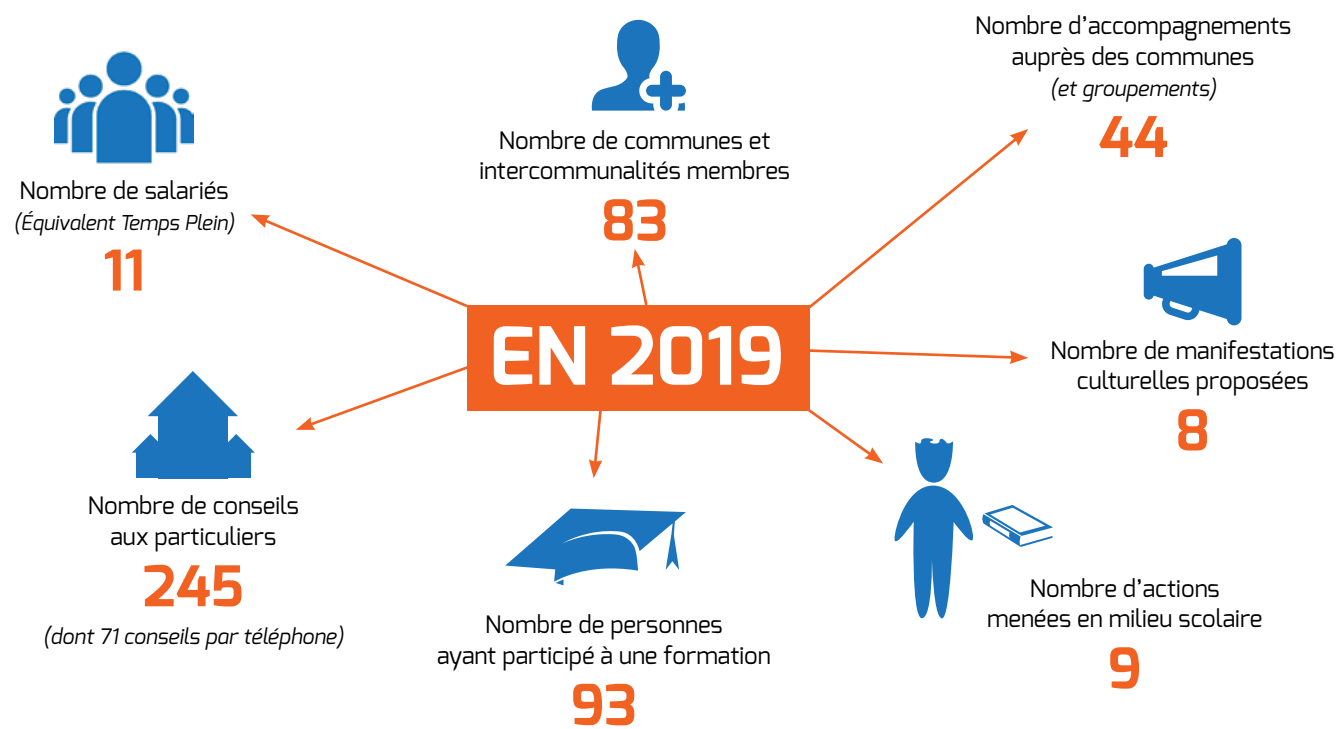


2019 : LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE

-  Accompagnement des projets des collectivités
-  Accompagnement des projets des intercommunalités
-  Conseil aux particuliers
-  Accompagnement Bons Plan(t)s
-  Les Paysages forment la jeunesse
-  VILLAB
-  Ateliers Hors les Murs
-  Consult'Action



LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES



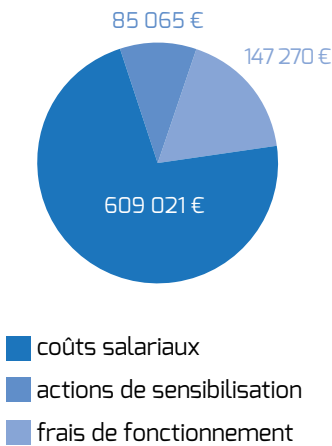
LES COMPTES

Pour 2019, un déficit de 45 223 € est constaté. Ce résultat était attendu, et sera comblé par une ponction sur le fonds associatif.

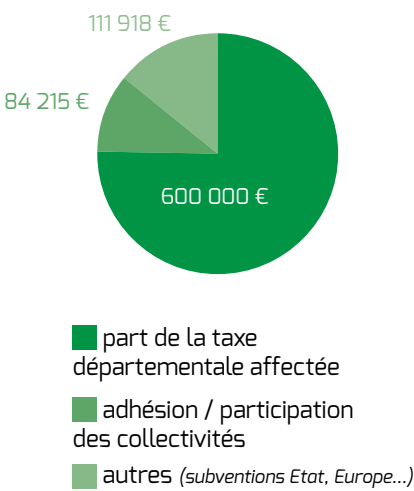
En dépenses, les salaires et coûts de fonctionnement sont dans la lignée des années antérieures. Les frais spécifiques liés aux actions de sensibilisation sont quasiment doublés par rapport à 2018. En effet, le plan d'orientation arrive en phase de maturité.

En recettes, la part départementale affectée de la taxe d'aménagement est conforme à la convention financière existante entre CAUE et Département. Si le produit provenant des autres collectivités ardéchoises est plutôt linéaire, les aides supra-départementales (Etat-Région) sont en hausse significative. Il s'agit là encore d'un indicateur de bonne réalisation du plan d'orientation triennal.

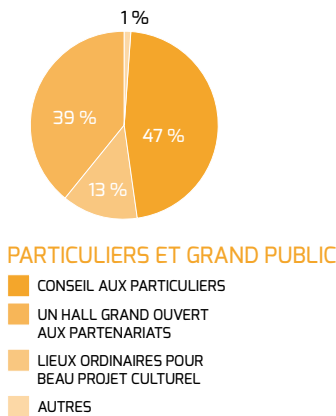
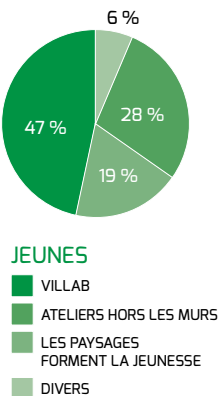
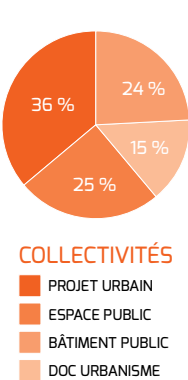
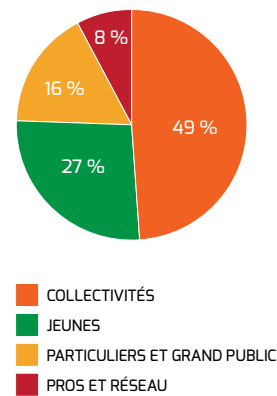
CHARGES = 841 356 €



PRODUITS = 796 133 €



MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLICS



LES COLLECTIVITÉS

MONTSELGUES

UN NOUVEAU GÎTE D'ÉTAPES ET DE SÉJOUR

Conscients de l'importance de ce lieu pour la vie économique et touristique, les élus communaux de Montselgues se sont engagés dans la modernisation et l'extension du gîte d'étapes et de séjour de l'association La Fage. Une faisabilité économico-touristique avait déjà été menée pour l'évolution du lieu d'accueil et de ses activités. Un nouveau bâtiment ayant été acté, la commune a sollicité le CAUE pour la concrétisation du projet d'hébergement accompagné de locaux communaux à vocation professionnelle ou d'activité.

Pour ce projet mixte, le CAUE a développé plusieurs temps d'échanges avec un groupe de travail dédié, constitué d'élus, de membres associatifs et de salariés : définition du programme, état d'esprit fonctionnel et qualitatif, enjeux paysagers ou environnementaux du site... Il a été aussi question d'exploration et de sensibilisation sur l'écriture architecturale. Une procédure spécifique de consultation des architectes a été mise en œuvre afin de choisir, à partir de visuels et d'écrits, la bonne équipe pour ce projet ambitieux.

Ce sont les architectes ardéchois Estève & Dutriez qui développent finalement un projet dont l'écriture contemporaine devrait prendre forme prochainement.



© Estève & Dutriez

SITE DE PROJET



SITE DE PROJET



MIRABEL

CRÉATION D'UN PÔLE DE VIE EN CENTRE HISTORIQUE

Avec un centre-bourg qui peine à s'affirmer et une dynamique villageoise qui s'étiolent, la commune de Mirabel a fait le choix de réaffirmer le caractère de pôle administratif de son centre historique et de site d'attractivité touristique à une échelle plus large. Tout en poursuivant la valorisation de son patrimoine, la commune envisage de développer ses espaces de convivialité, de commerces et de services.

Elle porte ainsi un projet de pôle de proximité, avec mixité des usages, sur un site stratégique situé en entrée de bourg. Le projet s'articule autour de l'installation d'un bistrot de pays avec fonction de commerce multi-services, la reconstruction d'une salle d'animation intergénérationnelle, et l'implantation d'une nouvelle mairie, plus centrale, respectant les normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

La commune a souhaité que le CAUE l'accompagne dans une réflexion globale de la structuration de son projet incluant l'aménagement des terrains et espaces publics adjacents et veillant à une réelle exigence architecturale et environnementale.

L'atelier d'architecture Let's go a été retenu en tant que maître d'œuvre. L'avant-projet définitif a été présenté aux habitants au tout début de l'année 2020. Le réemploi des pierres issues de la démolition et l'utilisation d'un béton faisant référence aux matériaux locaux marquent une volonté de continuité entre l'existant et le contemporain.

QUELQUES EXEMPLES PARMI LES 44 PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE EN 2019

ST-MARCEL-D'ARDÈCHE

DES AMÉNAGEMENTS ET UNE DÉMARCHE
POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche travaille à la valorisation de ses espaces publics et de son patrimoine tout en se questionnant sur la place de la voiture en cœur de bourg. Elle a sollicité le CAUE afin de mener une réflexion globale, de mettre en cohérence ses projets et d'impliquer davantage les habitants dans les aménagements futurs.

En préalable à la livraison d'un plan guide d'aménagements offrant une vision globale et pluriannuelle à la municipalité, le CAUE a proposé deux temps de rencontre avec les habitants pour recueillir leur perception des enjeux du centre bourg. Une balade exploratoire a été initiée pour redécouvrir les espaces publics par le biais des cinq sens ; la tenue d'un stand sur le marché avec plusieurs outils d'animation participatifs a permis de sensibiliser une plus large part de la population et de donner la parole aux habitants pour qu'ils racontent leurs pratiques des espaces publics, en particulier des principales places et lieux de vie.

La maîtrise d'usage a ainsi enrichi le diagnostic et les orientations d'aménagements élaborés avec la municipalité, favorisant une bonne appropriation des projets ultérieurs de la commune.



VERNOUX-EN-VIVARAIS

PAROLES AUX HABITANTS :
QUELS PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR LES
ESPACES PUBLICS DU VILLAGE ?

Quatrième pôle économique de la communauté d'agglomération Privas centre Ardèche, la commune de Vernoux-en-Vivaraïs observe, malgré de récentes opérations d'envergure, un ralentissement de la dynamique de son cœur de bourg.

Elle a fait appel au CAUE avec la volonté d'impliquer les habitants dans une réflexion sur l'attractivité du centre-bourg à la fois en tant que lieu de vie et pôle touristique.

Le CAUE a proposé un diagnostic et une approche globale de la valorisation des espaces publics. Cette feuille de route devra faire émerger des actions prioritaires qui s'inscriront ensuite dans un programme opérationnel. La population a été associée au diagnostic, à l'identification des usages et des besoins.

Au cours de l'été, une balade exploratoire a été proposée afin de recueillir le ressenti de chacun sur des espaces publics identifiés. Mobilités douces et stationnement ont également alimenté les échanges.

A l'automne, les habitants ont de nouveau été sollicités pour se projeter dix ans plus tard, partager leurs points de vue et leurs envies et imaginer ensemble les espaces publics de demain.

ANNONAY

REQUALIFICATION DE LA PLACE DU CHAMP DE MARS

En quelques années, la commune d'Annonay aura engagé des travaux sur trois de ses principales places. Après les places des Cordeliers et de la Liberté, c'est au tour de celle du Champ de Mars de bénéficier d'un programme de rénovation et d'embellissement.

La commune d'Annonay a fait appel au CAUE pour intervenir en appui auprès de l'équipe technique et des élus, permettre d'identifier à la fois les besoins et les potentialités de cet espace stratégique de 9000 m² et de son environnement direct. Plusieurs objectifs étaient définis au préalable avec notamment l'anticipation des flux liés au projet d'ascenseur urbain, le respect des prescriptions de l'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) et du PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens et dégradés).

Le travail mené avec l'équipe technique et les élus a permis une réflexion globale intégrant une connexion de la place avec les quartiers limitrophes, la réorganisation des flux automobiles et piétons, la recherche de matériaux de revêtement du sol perméables et harmonieux, la création d'espaces dédiés à la détente (bancs, aire de jeux...), l'amélioration de l'impact environnemental avec l'élaboration d'une noue paysagère et le choix de végétaux adaptés.

L'accompagnement de la commune d'Annonay est appelé à se poursuivre avec le réaménagement des secteurs « Fossés du Champ » et « Saint-Michel ».



INTERCOMMUNALITÉS

LE TEMPS DES PLUI

Le CAUE de l'Ardèche a accompagné en 2019 trois communautés de communes dans le démarrage de leur Plan local d'urbanisme intercommunal : les Gorges de l'Ardèche, du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et le Bassin d'Aubenas.

Trois intercommunalités avec trois démarches différentes. De la formation auprès des élus à la construction d'une démarche expérimentale avec la venue d'étudiants en urbanisme et en architecture en « Ateliers hors les murs », jusqu'à l'aide pour une étude paysagère préalable au document d'urbanisme, le CAUE s'adapte aux besoins et contextes locaux. L'année 2019 s'est finalisée par un nouveau conventionnement avec Ardèche des Sources et Volcans sur le sujet des OAP et du règlement de PLUi en aide technique directe auprès du service en charge du PLUi.

URBA SESSIONS 2019

FORMATIONS À LA TRANSITION

Dans un contexte où la transition écologique devient incontournable, la session « De l'énergie dans l'urbanisme ! » a été rythmée par de riches partages d'expériences et d'outils : PLU de Montmélian au label Cit'ergie, stratégie énergétique en Thouarsais, approche complémentaire de l'énergie dans deux outils SCoT et PCAET, TEPOS du Val'Eyrieux,... autant de territoires précurseurs sur lesquels nous pouvons nous appuyer, et ceci à des échelles différentes ! Les dispositifs mobilisables en Ardèche ont également été présentés, à la fois par le CAUE, le PNR, l'ALEC et le SDE.

En réaction à de nombreux retours d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation), qui se révèlent encore peu opérationnelles, une 2^{ème} session de formation réalisée par le CAUE et la DDT, a été conçue pour mettre en avant la nécessité d'aborder l'opérationnalité des projets dès cette phase du PLU. Cette rencontre a aussi été l'occasion de faire en sorte qu'élus, techniciens de la planification et techniciens de l'instruction se rencontrent.



PAYSAGE ET CADRE DE VIE

LES BONS PLAN(T)S DU 07

Durant l'été, le comité technique départemental a sillonné les routes d'Ardèche à la rencontre des communes qui se sont inscrites dans la démarche « fleurissement, paysage et cadre de vie ». Composé de professionnels du paysage, du végétal et de l'aménagement, il a découvert les réalisations des communes et répondu aux questions des élus et des techniciens en charge du cadre de vie. Ces tournées sont également l'occasion de repérer « les bons plan(t)s » qui se développent sur le département. Les réalisations originales, innovantes ou exemplaires qui ont été remarquées ont fait l'objet de petites vidéos mises en ligne sur le site du CAUE et partagées lors de la remise des prix qui s'est tenue à l'Hôtel du Département le vendredi 20 décembre.

Les trois communes valorisées en 2019 pour leur démarche et leur créativité sont Charmes-sur-Rhône qui a expérimenté l'écopâturage pour entretenir les abords de son château médiéval, Lagorce pour la conception d'un jardin permettant à la fois un cheminement piéton et la mise en place d'une collection de mûriers en continuité du musée de la magnanerie, et Le Pouzin pour son implication dans la transmission de savoirs et de savoir-faire auprès de stagiaires des espaces verts. Parallèlement à ces distinctions départementales, la commune d'Etables accède à la première fleur du label régional « Villes et villages fleuris » et la commune de Fabras obtient sa seconde fleur.



VOYAGE D'ÉTUDE À NANTES

VÉGÉTALISATION ET CRÉATION

Le CAUE a organisé un voyage à Nantes, du 30 septembre au 2 octobre, à l'intention des élus, techniciens et particuliers en charge du cadre de vie et du tourisme sur leur commune.

Nantes ville-nature, ville dans un jardin, capitale verte européenne, ville-agricole, les termes ne manquent pas pour qualifier l'exceptionnelle créativité de cette ville dans le domaine du végétal. Face à la profusion d'aménagements, la découverte de Nantes a commencé par une visite libre et s'est achevée par une présentation de la politique de la ville en matière d'aménagement. Le quai des plantes, le parc des fonderies, le jardin des plantes, le cimetière-parc devenu également lieu de ressourcement et de promenade... avec 22 agences de paysages qui travaillent pour la ville, Nantes lutte véritablement contre l'uniformisation urbaine.

L'art dans le paysage est une thématique qui a également été très présente au cours de ce séjour avec en particulier la visite commentée du « Parcours Estuaire ». Cette liaison depuis le cœur de la ville de Nantes jusqu'à Saint-Nazaire s'articule autour de 33 œuvres d'art à ciel ouvert, réparties sur 60 kilomètres et valorisant le passé industriel et l'activité portuaire de cette région.

LES PROFESSIONNELS

CONSULT'ACTION

PENSER LES RURALITÉS DE DEMAIN

Initié en 2018, avec un appel à candidatures, par le CAUE, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et le réseau « Espace rural & projet spatial » (ERPS), le projet Consult'Action est entré dans sa phase concrète dès le début de l'année 2019. Les résidences professionnelles imaginées sur quatre communes du département (Le Cheylard, Sainte-Marguerite-Lafigère, Saint-Cirgues-en-Montagne et Saint-Victor) avaient pour objectif de faire émerger collectivement, sur ces territoires ruraux, une réflexion et des propositions d'aménagement créatives et innovantes. Une première résidence en février, sous la neige pour certains, a permis d'aller à la découverte d'un territoire et de ses habitants. La seconde résidence, printanière, a abouti à des propositions concrètes.

Chaque équipe s'est spontanément emparé d'un outil pour aller à la rencontre de la population, recueillir puis restituer la parole et les idées : cartes postales, maquettes, roman-photos, ateliers d'écriture... Si aux yeux de certains élus ou habitants, il n'y avait plus rien à faire sur leur commune, le travail des équipes a prouvé le contraire et relancé les envies. Cette belle aventure, à la fois professionnelle et humaine, s'est poursuivie avec une place importante donnée à la présentation du projet lors du colloque du réseau ERPS qui s'est tenu en octobre au Pradel.



Consult'Action en Ardèche

4 résidences pour penser les ruralités de demain



LE CAUE, LIEU ET STRUCTURE D'INTERFACE

ENTRE CONCEPTEURS, CONSEILLERS
ET PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Dans le cadre d'une formation BATIP coordonnée par la maison de l'emploi de l'Ardèche méridionale, le CAUE a animé un module Architecture en lien avec un architecte libéral. Cette formation qui s'est déroulée à Boulieu-lès-Annonay a été suivie par les conseillers Habitat de divers organismes (ALEC, ANAH, CAUE, Rénofuté, SOLiHA...), renforçant les liens pour un meilleur accompagnement des particuliers et des collectivités.

Le CAUE est également membre la commission '5 à 7' pilotée par l'ALEC.

C'est dans le cadre de ce dispositif que l'année s'est close par un temps fort dans les locaux du CAUE. Le 5 à 7 sur le bois local a été un succès avec un intervenant pertinent, la mobilisation et la présence de dizaines d'architectes, conseillers, élus, partenaires locaux et régionaux. Cet événement multipartenarial était aussi associé à l'inauguration d'une exposition réalisée par Fibois sur la construction bois en Auvergne-Rhône-Alpes.



VALEURS D'EXEMPLES®

PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Valeurs d'exemples » a été l'une des grandes actions de l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, avec pour objectif la valorisation et la promotion de la diversité et de la qualité des réalisations récentes sur nos départements. Le CAUE de l'Ardèche s'est beaucoup investi pour identifier les ouvrages exemplaires et inciter élus et maîtres d'œuvre à participer. La mobilisation du conseil d'administration du CAUE et des professionnels ardéchois, le travail pédagogique mené auprès des lycéens de Chomérac ont encore enrichi la philosophie de ce projet.

Sur les 342 candidatures reçues, 34 étaient ardéchoises, ce qui a été une première fierté.

L'Ardèche s'est ensuite réjouie d'obtenir trois récompenses. Le mobilier du Partage des eaux, conçu pour le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche par le designer Eric Benqué, a obtenu une mention spéciale dans la catégorie « espace public et aménagement paysager ». Puis ce sont l'Enclos à Lanas, réalisé par l'atelier Bivouac avec les habitants de la commune, et les Bogues du Blat à Beaumont, imaginées par Bouchain & Julienne de l'atelier Construire, qui ont créé la surprise en obtenant deux prix du public. Ces projets atypiques montrent une qualité de travail souvent en lien avec la relation étroite et de confiance qui peut se tisser entre élus, habitants et professionnels.



**Valeurs
d'exemples®**
PALMARÈS RÉGIONAL
DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LES JEUNES

ARDÈCHE, TERRE D'EXPÉRIMENTATION

FUTURS PROFESSIONNELS EN ACTION

Donner envie aux futurs professionnels de s'intéresser aussi aux problématiques des territoires ruraux et offrir la possibilité aux élus locaux de bénéficier d'un regard neuf et prospectif sur leur commune... Ce pourraient être deux des leitmotiv du CAUE et du Parc des Monts d'Ardèche lorsqu'ils accueillent des étudiants issus d'horizons et de formations volontairement diversifiés.

Cette année, les Ateliers hors les murs ont ouvert leurs espaces à quelques 130 étudiants, soit quatre écoles nationales supérieures d'architecture (Nancy, Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble) et l'institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble-Alpes, qui ont alimenté des réflexions sur les territoires des communautés de communes du Val d'Eyrieux, du Val de Ligne, de Berg et Coiron et des Gorges de l'Ardèche.

Les sept étudiants du Villab, pour leur part, ont arpenté pendant quatre mois les villages de Boucieu-le-Roi, Chalencon et Désaignes. Ils ont déployé des démarches originales, souvent participatives, pour poser un diagnostic et proposer des pistes d'actions concrètes pouvant participer à la dynamique des communes étudiées.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, avec la volonté du CAUE, de l'ADT et du Leader Ardèche³ de créer un partenariat fort avec les écoles d'architecture et les universités.



LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE

SENSIBILISER LES CITOYENS DE DEMAIN

Le programme « les Paysages forment la jeunesse » initié par le CAUE, le Parc des Monts d'Ardèche et l'Éducation Nationale, vise à sensibiliser les collégiens aux questions de cadre de vie, de « vivre-ensemble » et de citoyenneté en privilégiant à la fois une démarche de projet et une entrée par le paysage.

2019 a vu la clôture de la première édition du projet, avec notamment l'inauguration en novembre de l'œuvre réalisée par les élèves de la cité scolaire du Cheylard en partenariat avec le Fablab et avec l'accompagnement du collectif de la Nouvelle Manufacture. La fresque, en bas relief de bois, trône depuis dans le hall d'accueil du lycée.

Simultanément, « les Paysages forment la jeunesse » amorçaient leur deuxième rentrée avec les collèges de Saint-Sauveur-de-Montagut, du Pouzin et de Saint-Agrève. Cette nouvelle édition a débuté avec deux journées de formation destinées aux équipes pédagogiques afin de constituer un socle commun de connaissances et de méthode. Il s'agissait aussi de construire, par établissement, un projet collectif affranchi du cloisonnement des disciplines.

LES SCOLAIRES

DÈS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

Au cours de l'année 2019, le CAUE est intervenu dans plusieurs écoles afin de sensibiliser les élèves à leur environnement. Sollicité par l'école de Chomérac pour l'accompagner dans le cadre de son projet pédagogique sur le Moyen-Âge, il a proposé trois temps pour donner à comprendre l'aménagement du village avec ses particularités et réaliser une maquette, mobilisant ainsi les notions acquises.

En partenariat avec son homologue drômois, le CAUE est également intervenu en septembre à l'occasion du festival « De l'écrit à l'écran ». Suite à la projection du film d'Edmunds Jansons, « Jacob et les chiens qui parlent » dans les cinémas du Teil et de Cruas, il a ainsi pu engager une discussion sur le cadre de vie, l'habitat et la ville.



LES AUTRES PUBLICS

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR LES ARDÉCHOIS

En 2019, ce sont 174 rendez-vous qui ont été assurés dans le cadre des permanences architecturales réparties sur le territoire ardéchois. Ces conseils ont été réalisés en présentiel dans l'un des 13 sites d'accueil ou par Internet avec un outil de visio spécifique. Privas est toujours en tête avec 71 rendez-vous. On dénombre également 70 renseignements succincts ou plus ponctuels réalisés par téléphone et mail.

Les permanences architecturales sont sur un rythme de croisière depuis plusieurs années, avec toutefois une montée en puissance remarquable des visio permanences (24) notamment pour des particuliers éloignés d'Ardèche, voire quelques ressortissants européens.

3 architectes conseillers assurent pour le CAUE ces nombreux créneaux dédiés aux habitants ayant un projet immobilier. Dans la lignée de 2018, l'accueil des permanences se généralise dans les locaux intercommunaux pour un meilleur service aux particuliers et des relations plus proches avec les services intercommunaux ou instructeurs. C'est le cas du Cheylard, de Vallon-Pont-d'Arc et de Joyeuse, nouvelle étape du CAUE pour le conseil auprès des particuliers.

Toujours avec l'objectif de fluidifier le parcours du particulier dans son projet, les interactions avec l'ALEC, Rénofuté, SOLiHA et d'autres structures sont nombreuses. Dans un registre similaire, la permanence ALEC en centre Ardèche est accueillie mensuellement au CAUE. Cette action permet en outre d'échanger très facilement avec la conseillère FAIRE (faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique) et d'accroître la fréquentation et la visibilité du CAUE auprès du grand public.



UN HALL GRAND OUVERT

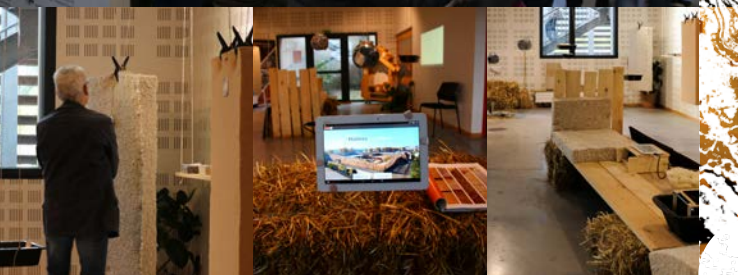
MATIÈRES À EXPOSITIONS

Le CAUE a poursuivi sa politique d'expositions avec la volonté de privilégier des partenariats de qualité. Le CAUE de l'Aude, le Centre pour l'international des architectes français, Fibois et la Galerie du théâtre de Privas se sont ainsi invités dans le hall du CAUE, ainsi que de nombreux matériaux de construction « à toucher sans modération » mis à disposition par l'Art d'éco-bâtir.

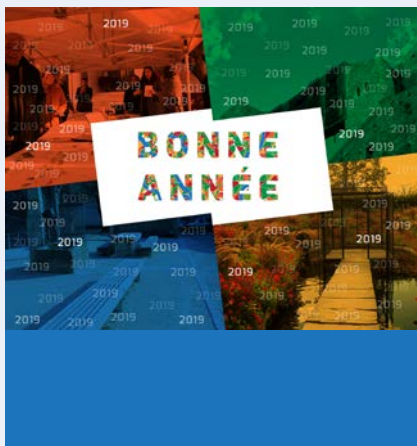
Quatre expositions se sont succédé au fil de l'année :

- En mars et avril, « Revivre en centre-bourg », dont les panneaux étaient issus d'un concours d'idées initié par le CAUE de l'Aude dans deux villages de moins de 1000 habitants.
- De mai à septembre, les œuvres de l'artiste Wilfried Almendra parties prenantes du parcours « Storytelling, fragments d'histoires » imaginé dans la ville par la Galerie du théâtre de Privas.
- En octobre et novembre, l'exposition numérique « Matières en lumière » prêtée par le CIAF donnant à voir le travail d'architectes utilisant des matériaux sains pour réaliser une architecture contextuelle et contemporaine.
- A partir de décembre, « Une fibre pour le bois ? » avec les panneaux des deux dernières années du prix régional de la construction bois en Auvergne-Rhône-Alpes réalisés par Fibois.

600 visiteurs, dont 250 enfants ayant participé aux ateliers proposés par la Galerie du théâtre, se sont ainsi arrêtés plus ou moins longtemps dans nos locaux. Les temps d'inauguration, avec la projection d'un film (tel que « centre-bourg, le fil rouge ») ou une conférence (telle que « pourquoi et comment construire avec le bois local ? ») ont un impact considérable sur la visibilité des expositions présentées.



RETOUR EN IMAGES



Permanences architecturales
tout au long de l'année



SUR LES ACTIONS DU CAUE



Urba-session et Urba-flash
tout au long de l'année



Début du VILLAB 2019
à Boucieu-le-Roi
lundi 11 mars



Exposition :
Revivre en centre bourg
du 12 mars au 19 avril



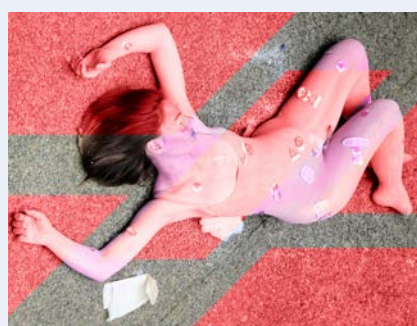
Restitution AHLM
à Laurac-en-Vivarais le 14 juin
et à Largentière le 15 juin



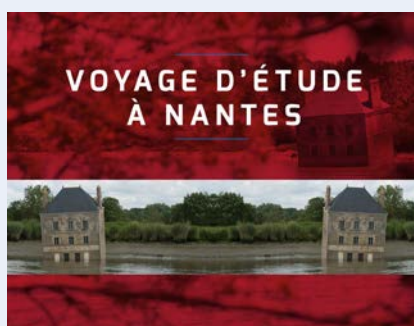
Assemblée générale
du CAUE à Privas
lundi 17 juin



Restitution AHLM
à Villeneuve-de-Berg
mardi 25 juin



Performance artistique
de Cécile Serres
samedi 21 septembre



Voyage d'étude
à Nantes
du 30 septembre au 2 octobre



Concertation
à Vernoux-en-Vivarais
jeudi 3 octobre



Exposition :
Une fibre pour le bois
du 5 décembre au 24 janvier



Intervention scolaire
à Chomérac
vendredi 6 décembre



Les bons plan(t)s du 07
vendredi 20 décembre



Imprimé en 800 exemplaires par FOMBON / Rédaction et création graphique : CAUE de l'Ardèche / © 4^{ème} de couverture : Cécile Serres / hope you don't mind, 2019 : Performance 35 minutes, avec Elliot Gallardon et Mathis Perron

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr

W W W . C A U E 0 7 . F R

caue de
l'Ardèche

ardèche
LE DEPARTEMENT